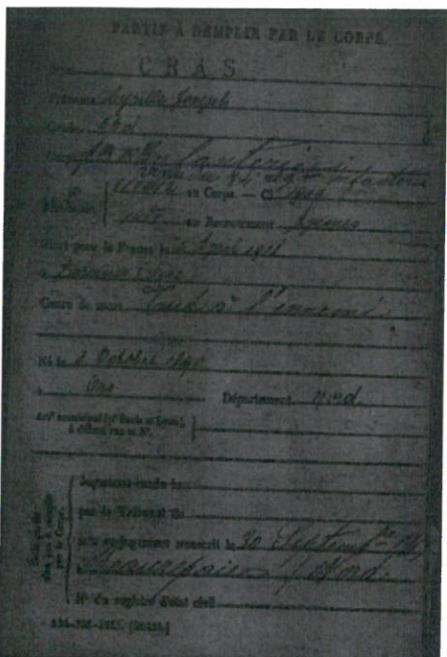


Ajout entre la page 198 et 199

## 1918 CRAS Cyrille Joseph



**Né le** 03 octobre 1890 à 03 heures à Ors,  
**Profession** Journalier agricole.

**Domicilié** à Beaurepaire.

**Fils de** Cras Cyrille, cultivateur, 29 ans (O 1861 + avant 1914).

**Et de** Désoblin Adolphie, ménagère, 26 ans (O 1864)

**Domiciliés** à Ors, rue du Moulin. Puis à Beaurepaire en 1914.

**Marié** âgé de 24 ans, le 23 mai 1914, à 15 heures, à Beaurepaire sur Sambre.

**Avec** Tourneur Mireille Blanche, servante de ferme, 18 ans.

**Née le** 03 décembre 1896 à Barzy (Aisne)

**Fille de** Tourneur Adolphe, journalier.

Et de Demarly Octavie Virginie (+ avant 1914)

**Domiciliées** à Barzy (Aisne).

**Bureau de recrutement** de Avesnes (Nord)

**Matricule** 1687 **Classe** 1910

**Grade et corps:** Soldat de 2<sup>e</sup> classe à la 9<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Régiment d'infanterie, venu du 84<sup>e</sup> RI..

**Mort pour la France**, Tué à l'ennemi par un obus, le 02 avril 1918, à 19 heures, âgé de 27 ans, à Varesnes (Oise)

► Il semblerai que le décès ait eu lieu le 03 avril car le JMO du 02 avril ne déclare aucun décès.

**Transcription** N° 16 à Beaurepaire sur Sambre

**Sépulture** non déterminée.

**Monument aux Morts** du cimetière de Beaurepaire.

**Livre d'Or** du ministère des pensions de Beaurepaire.

**Décoration:** Croix de guerre

**Détail du service** Soutien de famille; Incorporé soldat de 2e classe le 10 octobre 1911 au 84<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie; Certificat de bonne conduite accordé; Rappelé le 1<sup>er</sup> aout 1914 au 84<sup>e</sup> R.I.. Pass2 au 1<sup>er</sup> R.I le 21 mars 1916; Tué le 02 avril 1918 par un obus à Varesnes (Oise); Papiers militaires non récupérés.

**Morphologie:** Cheveux noirs ; yeux marrons clair; front: inclinaison verticale, hauteur moyenne, largeur moyenne; nez: dos rectiligne sinueux, base horizontale, hauteur moyenne, saillie moyenne, largeur moyenne; visage plein; taille 1m65; Degré d'instruction générale 3.

### N° 16 Acte de transcription de Décès de CRAS Cyrille

Le vingt sept septembre mil neuf cent dix neuf, le Ministre de la Guerre nous a requis de transcrire l'acte de décès suivant: L'an mil neuf cent dix huit, le deux mai, à quinze heures, étant à Tracy le Val (Oise) acte de décès de Cras Cyrille Joseph, soldat de deuxième classe , à la neuvième compagnie du premier régiment d'infanterie, né le trois octobre mil huit cent quatre vingt dix à Ors, canton du Cateau (Nord) N° Mle. Mille six cent quatre vingt dix sept, domicilié en dernier lieu à Beaurepaire, canton d'Avesnes-Sud (Nord) du recrutement Mort pour la France, à Varesnes (Oise) le deux avril mil neuf cent dix huit, à dix neuf heures, tué à l'ennemi, fils de feu Cyrille et de Désoblin Adolphie, domiciliés à Beaurepaire, canton d'Avesnes-Sud, (Nord) époux de Tourneur Mireille Blanche. Conformément à l'article 77 du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par Nous, Théophile Lesaint, officier payeur au premier régiment d'infanterie, Croix de guerre, officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Léry Auguste, sergent major de la neuvième compagnie du premier régiment d'infanterie, âgé de vingt cinq ans, Croix de Guerre et de Decosp Albert, sergent fourrier à la neuvième compagnie du premier régiment d'infanterie, âgé de vingt trois ans, Croix de Guerre, non parents du défunt, témoins qui ont signé avec nous, après lecture. Suivent les signatures. Vu par Nous, Basset Martial Jean Henri, sous-intendant militaire de la première D.I. Vu pour légalisation de la signature de Mr. Basset Martial Jean Henri. Paris le vingt six juin mil neuf cent dix huit. Le Ministre de la Guerre par Délégation, le Chef du Bureau des Archives administratives: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente septembre mil neuf cent dix neuf, dix heures du matin, par Nous, Sosthène Ducornet, Adjoint au Maire de Beaurepaire. Suit la signature de l'Adjoint.

### Morts au même endroit

**Landrecies:** Cras Cyrille;

### Etaient au même régiment

**Catillon:** Cambier Maurice; **La Groise:** Leblond César; **Landrecies:** Paternotte Maurice, Thomas Paul; **Le Cateau:** Bourlet Gaston, Cliche Georges, Gautier Henri, Laforge Joseph, Maronnier Maurice, Salmon Charles, Servin Robert, Wiart Félicien; **Ors:** **Cras Cyrille;**  
**Landrecies:** **Cras Cyrilie;**

### Localisation du lieu de la blessure et du décès



### Historique et combats du 1<sup>er</sup> Régiment d'infanterie en 1918

**En 1914**, Casernement à Cambrai, 2<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, 1<sup>e</sup> Division d'Infanterie, 1<sup>er</sup> Corps d'Armée; Constitution en 1914: 3 bataillons; À la 1<sup>e</sup> DI d'août 1914 à nov. 1918. 4 citations à l'ordre de l'armée. Fourragère jaune.

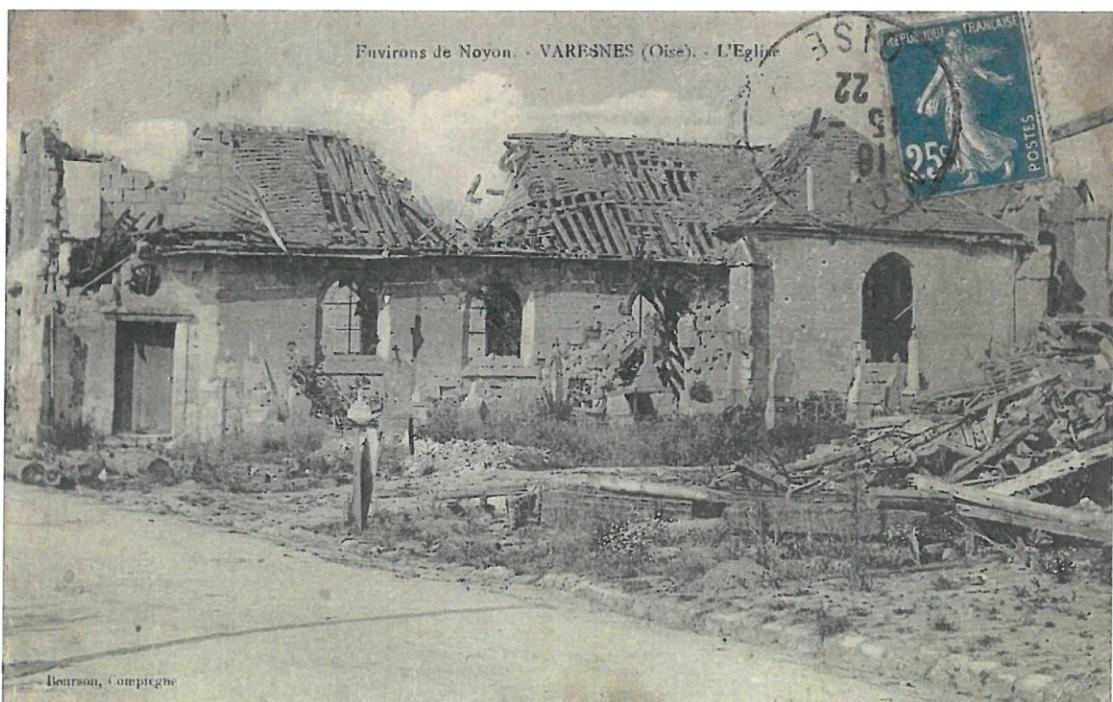
**1914** Charleroi (21-23 août); La retraite: Guise (28-29 août); Bataille de la Marne (5 au 13 sept.); Montmirail, Dormans, Reims; La Course à la mer (les combats dans l'Aisne): Soupir (15-20 sept.).

**1915** Argonne: La Harazée (janv.); Offensive en Champagne: Fortin de Beauséjour (9 janv.) Woëvre: Pareid; Aisne: Côte 108, Sapigneul (avril- juil.), Pontavert, Sapigneul (fin 1915).

**1916** Verdun: Côte du Poivre (mars avril); Aisne: Plateau de Vauclerc, vallée Foulon (avril- juil.); Bataille de la Somme: Maurepas (24 août), Combles (fin sept.); Champagne: Souain (oct.-nov.)

**1917** Offensive du 16 avril, plateau de Californie, Craonne (avril-mai); Belgique: Offensive des Flandres: prise de Bixchoote (31 juil.), Langemarck (août-sept.), Corveheek (oct..).

**1918** Aisne: Craonne (jan.-mars); Oise: Noyon, Forêt de Retz (mars à mai) ferme Chavigny (juil.); Marne : Grand Rozoy, Plessier (18-28 juil.); Alsace : Metzeral (sept.-



**JMO du 1<sup>er</sup> RI**

Cote 26 N 571/5, pages 97 à 99  
Journées du 02 avril 1918

718.- Récis à signaler.

◀ Le 2 avril

▼ Le 3 avril ▼

718.- Dans la nuit du 2 au 3 le 1<sup>er</sup> R<sup>g</sup> vient  
travailler dans la partie N-E. du bois de  
Carlepont et la zone Maulini de Pontcôte.

La 4<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> fait qu'ici en réserve du 2<sup>e</sup> R<sup>g</sup> vient  
relever la 11<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> et devient C<sup>ie</sup> de droite du  
3<sup>e</sup> R<sup>g</sup>. La 11<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> passe C<sup>ie</sup> de réserve du 3<sup>e</sup>  
R<sup>g</sup>. La 6<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> relevée par une C<sup>ie</sup> du 233<sup>e</sup>  
devient réserve du 2<sup>e</sup> R<sup>g</sup>.

En définitive le dispositif d'occupation est  
le suivant :

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> R<sup>g</sup> accolés tiennent le front  
attique, au bout - Accotier, savoir :

A droite : C.R. de Varesnes ; 3<sup>e</sup> R<sup>g</sup>.

P.C. Partie S. de Varesnes vers carrefour Varesnes  
Pontcôte et route N.S. allant rejoindre route  
Pontcôte - Cuts.

En ligne : 2 C<sup>ies</sup> accolées (ayant chacune au  
minimum 1 section disponible), celle de gauche  
tenant l'ancien pont de Varesnes inclus.  
En réserve : 1 C<sup>ie</sup> pour contre - attaque (1 section  
vers sortie S. de Varesnes, 1 section vers S.E.  
de Varesnes.)

A gauche : C.R. de Pontcôte ; 2<sup>e</sup> R<sup>g</sup>.

P.C. Partie S.E. Pontcôte.

En ligne : 2 C<sup>ies</sup> accolées, celle de droite le

mant l'ancien pont de Pontoise.

En réserve : 1 compagnie : sortie S. de Pontoise à cheval sur la route Pontoise - Cœufs et sur le R<sup>e</sup> de Pontoise.

La 3<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> et 2 S.M. de la 4<sup>e</sup> C.M. réserves de sous-secteur sont installées en position d'attente, abritées dans les bois région côte 51, au N. de la ferme le Mériquin ; P.C. du C<sup>t</sup> du détachement de réserve : ferme le Mériquin.

Les limites du sous-secteur sont :

à droite (est) : Côte 34 (rive droite de l'Oise) bois du Louvetain, ferme du Rendez-vous (hors ces points exclus).- Liaison sur cette limite avec le 289<sup>e</sup> R.T.

à gauche (ouest) : Hameau de Couarey - étage des 6 chemins sur la route de l'Aigle (ces points inclus).- Liaison sur cette limite avec le 233<sup>e</sup> R.T.

Les 2 C.R. sont délimités entre eux par une ligne courbe de l'Oise. à hauteur et à l'Ouest de la sortie S. de Varennes - baquet au bordant la route à 100<sup>m</sup> au S. de la sortie S. de Varennes côte 51, le Mériquin ferme.

Le Mériquin ferme est désigné comme P.C. du sous-secteur.

Pertes : 1 tué, 6 blessés.

